

DOSSIER DE DEMANDE DE SUBVENTIONS CAPE

☛ Les demandes doivent être envoyées au moins 10 jours avant la Commission et avant la réalisation du projet. Toute demande arrivée hors-délais, sera examinée lors de la CAPE suivante.

☛ Les dossiers incomplets ne seront pas présentés à la commission.

Dépôt des demandes par courriel : cape@uha.fr ou par courrier :

Université de Haute-Alsace, Vice Présidence CEVU

2 rue des frères Lumière - 68 093 MULHOUSE cedex

Date de présentation du projet	
Commission CAPE du :	

Association			
Nom			
Adresse			
Téléphone		Courriel	

OBJET de la demande :	
-----------------------	--

Responsable du projet :			
NOM		PRENOM	
Etudes		N° étudiant	
Téléphone		Courriel	

Le projet :	
Intitulé du projet :	
Date et lieu de réalisation :	
Public visé :	
Descriptif du projet : <i>(inclure tous les documents pouvant servir à la compréhension du projet)</i>	

BUDGET PREVISIONNEL

Subvention CAPE demandée:

0,00 €

Le budget prévisionnel doit être équilibré: total dépenses = total recettes

Budget prévisionnel

DEPENSES			RECETTES		
LIBELLE	MONTANT	%	LIBELLE	MONTANT	%
<u>Fonctionnement</u> (petit matériel, achats divers)			<u>Subventions</u>		
			CAPE	0,00 €	
	0,00 €		Sous-total	0,00 €	#DIV/0!
			<u>Profits lors de la soirée / billetterie</u>		
Sous-total	0,00 €	#DIV/0!			
<u>Communication</u>			Sous-total	0,00 €	#DIV/0!
	0,00 €		<u>Partenariats</u>		
	0,00 €			0,00 €	
	0,00 €			0,00 €	
Sous-total	0,00 €	#DIV/0!	Sous-total	0,00 €	#DIV/0!
<u>Frais extérieurs</u> (location salle, assurance, déplacements, cachets,...)			<u>Fonds Propres (Amicales)</u>		
Sous-total	0,00 €	#DIV/0!	Sous-total	0,00 €	0,00%
TOTAL DEPENSES	0,00 €	#DIV/0!	TOTAL RECETTES	0,00 €	#DIV/0!

Partenaires (hors CAPE)

Campagne de communication envisagée

Type de projet

- | | |
|--|--|
| <input type="checkbox"/> Culture | <input type="checkbox"/> Humanitaire |
| <input type="checkbox"/> Sport | <input type="checkbox"/> Citoyenneté |
| <input type="checkbox"/> Environnement | <input type="checkbox"/> Santé |
| <input type="checkbox"/> Handicap | <input type="checkbox"/> Autre, précisez : |

Pièces à joindre impérativement au dossier

- Photocopie de la carte d'étudiant du porteur de projet pour l'année universitaire en cours
- RIB au nom de l'association
- Statuts de l'association (extrait du registre des associations)
- Devis

Engagement du porteur de projet et du représentant légal de l'association

Je soussigné(e),, porteur du projet présenté, m'engage à :

- Venir présenter mon projet en commission (une convocation vous sera envoyée),
- Mentionner le soutien des partenaires de la CAPE par l'utilisation de leurs logos sur tous les supports de communication,
- Transmettre un compte-rendu du projet (accompagné des factures correspondant au financement accordé) **dans le mois qui suit la fin de la manifestation** . Compte-rendu téléchargeable sur le lien suivant : <http://www.uha.fr/vie-des-campus/la-vie-etudiante/la-cape/index.html> (bilan évènement CAPE),
- Rembourser tout ou partie des fonds en cas de non-réalisation ou de modification du projet,
- Obtenir l'ensemble des autorisations nécessaires à l'organisation de mon projet.

L'attribution d'une prochaine subvention sera conditionnée au respect de ces obligations.

Date :

Signature :

Je soussigné(e),, représentant légal de l'association....., certifie que l'association s'engage à pallier tout manquement du porteur de projet

Date :

Signature :

Modalités de versement des subventions

Les versements de subventions s'effectueront après validation par le Conseil d'Administration de l'Université de Haute-Alsace.

Pour toute subvention supérieure ou égale à 400 euros, l'association percevra 80% de la somme après validation par le Conseil d'Administration et 20% après remise du bilan financier dans le mois qui suit la fin de la manifestation.

N.B : les subventions accordées par le CLOUS ne relèvent pas l'UHA.



CHAMBRE DE
COMMERCE ET
D'INDUSTRIE
DE COLMAR ET DU
CENTRE-ALSACE